

Annexe 4

## Adaptation du programme d'histoire-géographie des classes préparant au CAP

L'adaptation proposée est commune aux académies de Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte.

### Programme d'histoire : « La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne »

Dans le cadre d'une « histoire miroir », on veillera à s'appuyer sur quelques événements ou témoignages significatifs locaux et régionaux pour illustrer, interroger et éclairer les différents thèmes du sujet d'étude. La construction d'une citoyenneté républicaine et européenne au sein des Drom : un lent cheminement vers une citoyenneté définitive, des abolitions à la départementalisation.

Premier thème - La France de la Révolution française à la V <sup>e</sup> République : l'affirmation démocratique		
Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Révolution française a aboli l'Ancien régime et la monarchie mais l'établissement durable de la République et de la démocratie est le fruit d'une histoire complexe.</li> <li>- L'héritage révolutionnaire pèse sur l'image de la république et des républicains tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La Révolution est associée à de grandes transformations (Constitution écrite, nouvelle organisation administrative du pays, etc.) mais aussi à l'exécution du roi et à la Terreur. La Restauration et la Monarchie de Juillet ont écarté la solution républicaine mais elles ont conservé une partie de l'héritage révolutionnaire et elles ont développé les bases du gouvernement représentatif. La II<sup>e</sup> République, « démocratique et sociale », instaure le suffrage universel masculin et abolit définitivement l'esclavage en 1848.</li> </ul>	<p>L'histoire des Drom est marquée par la traite, l'esclavage, des processus sociaux et politiques d'assimilation, d'autonomie et d'intégration et la recherche d'une égalité réelle. En lien avec ce contexte et le thème de l'évolution politique et sociale de la France de 1789 à la V<sup>e</sup> république, l'avènement d'une société démocratique et l'enracinement d'une culture républicaine pourront être étudiés dans les différents Drom.</p> <p>Pourront ainsi servir de fils directeurs pour l'étude de ce thème dans les Drom :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les combats historiques et mémoriels autour des abolitions de l'esclavage (1794, 1848, loi de 1983, loi de 2001) ;</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- La III<sup>e</sup> République (1875-1940) permet la diffusion d'une culture républicaine et adopte de grandes lois fondatrices des libertés individuelles et collectives. Elle est suffisamment légitime pour affronter de graves crises politiques et survivre à la Première Guerre mondiale. Affaiblie par la crise des années 1930, la III<sup>e</sup> République s'effondre lors de la défaite de 1940 qui conduit à son remplacement par un régime autoritaire. Les idéaux républicains survivent au sein de la Résistance et de la France Libre, permettant la refondation de la République dès 1944 autour d'un nouveau pacte social.</li> <li>- En 1958, face à l'instabilité de la IV<sup>e</sup> République et dans le contexte de la crise algérienne, Charles de Gaulle pose les bases d'une nouvelle République attribuant plus de pouvoir au Président de la République.</li> <li>- Depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la question de la laïcité ;</li> <li>- le processus de la départementalisation (de la Révolution française à la cinquième République en passant par les lois de décentralisation de 1982). Pour <b>Mayotte</b>, pourra ainsi être étudié le mouvement des « chatouilleuses » de 1966 à 1976 comme exemple d'une histoire du genre et de l'action politique.</li> <li>- la question des migrations vers l'Hexagone dans la construction de l'identité et de la citoyenneté française des populations des Drom. (Bumidom – « Enfants de la Creuse » à <b>La Réunion</b>)</li> </ul>	
<p><b>Notions</b> Monarchie, Code civil, démocratie, libertés individuelles et collectives, laïcité, république, suffrage universel.</p>		<p><b>Notions et mots-clés</b> <i>Ajout</i> Abolition, assimilation, départementalisation, Histoires et mémoires de l'esclavage.</p>

<p><b>Capacités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter ou réaliser une frise chronologique mentionnant les régimes politiques depuis 1789.</li> <li>- Définir la République ou/et identifier ses symboles.</li> <li>- Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains.</li> <li>- Relever les compétences et les prérogatives du président de la République sous la V<sup>e</sup> République.</li> </ul>	<p><b>Capacités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Capacité 1</i> : on pourra faire réaliser une frise comparative de l'histoire du Drom concerné et des régimes politiques français</li> <li>- <i>Capacité 3</i> : on pourra s'appuyer sur des figures historiques ayant marqué l'histoire locale et nationale.</li> </ul>	
<p><b>Repères</b> <i>(en italiques, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1789 : <i>Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen</i></li> <li>- 1848 : <i>adoption du suffrage universel masculin sous la I<sup>er</sup> République.</i></li> <li>- 1881-82 : <i>loi sur la liberté de la presse et sur la liberté de réunion.</i></li> <li>- 1882 : <i>Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.</i></li> <li>- 1905 : <i>séparation des Églises et de l'État.</i></li> <li>- 1936 : <i>congés payés.</i></li> <li>- 1940 : <i>effondrement de la III<sup>e</sup> République.</i></li> <li>- 1944 : <i>droit de vote des femmes.</i></li> <li>- 1958 : <i>constitution de la V<sup>e</sup> République.</i></li> <li>- 1962 : <i>instauration du suffrage universel direct pour l'élection du Président de la République</i></li> </ul>		<p><b>Repères</b></p> <p><i>Ajout</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1794 : première abolition de l'esclavage.</li> <li>- 1802 : rétablissement de l'esclavage.</li> <li>- 1848 : abolition définitive de l'esclavage.</li> <li>- 1913 : service militaire dans les colonies.</li> <li>- 1943 : Départ des troupes antillaises pour l'Europe.</li> <li>- 1946 : loi de départementalisation dite loi d'assimilation.</li> </ul>

Second thème - La France et la construction européenne depuis 1950		
Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman est considérée comme le texte fondateur de la construction européenne ; sous l'impulsion des « Pères de l'Europe » (Adenauer, Schuman, Monnet et Gasperi), six États créent en 1951 la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca) qui devient la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 par le Traité de Rome. L'élargissement de l'Union a pour objectif la convergence des niveaux de vie et la diffusion des règles démocratiques sur l'ensemble du continent européen, notamment en Espagne, au Portugal et en Grèce. Le projet est né de la volonté de coopération et d'entraide entre les nations européennes affaiblies par les guerres mondiales.</li> <li>- Portée par la recherche de la paix et par la réconciliation franco-allemande, la construction européenne croît par intégrations successives et se structure autour de traités et d'institutions, des pays fondateurs aux vingt-sept membres actuels de l'Union Européenne.</li> <li>- Le traité de Maastricht (1992) instaure l'Union économique et monétaire et établit les fondements de la monnaie unique, l'Euro, qui est mise en circulation en 2002. Certains des pays membres de l'Union européenne n'appartiennent cependant pas à la zone euro. L'Union européenne s'est</li> </ul>	<p>Dans le cadre de ce thème, on veillera à s'appuyer sur quelques événements ou témoignages significatifs locaux et régionaux pour interroger et éclairer la construction d'une citoyenneté européenne dans les Drom ainsi que la reconnaissance progressive d'une Europe d'outre-mer.</p> <p>Pourront ainsi être étudiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la spécificité des Drom qui font partie de la zone euro mais non de l'espace Schengen ;</li> <li>- le statut juridique de Région ultrapériphérique (Rup) ;</li> <li>- des exemples d'adaptation de politiques européennes dans le domaine agricole (Posei), de l'aide au développement économique des PME et TPE, de la cohésion et de l'équité territoriales (Feder).</li> </ul>	

<p>dotée d'institutions dont la vocation ne se réduit pas à l'économie et ses missions ont évolué après les divers élargissements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le résultat du référendum britannique de juin 2016 (Brexit), après ceux des référendums français et néerlandais de 2005, a montré les limites de l'adhésion au projet européen actuel.</li> </ul>		
<p><b>Notions et mots-clés</b> Euro, libre circulation des capitaux, des biens et des personnes ; Communauté économique européenne, parlement européen, Union européenne</p>		<p><b>Notions et mots-clés</b> <i>Ajout</i> Rup, Feder (Fonds européen de développement régional), Posei (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité-domaine de l'agriculture), FSE (Fonds social européen).</p>
<p><b>Capacités travaillées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les frontières de l'Espace Schengen et les pays appartenant à la « zone euro ».</li> <li>- Relever des éléments qui caractérisent une ville « capitale européenne de la culture ».</li> <li>- Décrire les activités réalisées dans le cadre d'un jumelage entre deux collectivités locales européennes.</li> <li>- Construire une frise chronologique montrant les principales étapes de la construction européenne et du processus d'élargissement.</li> </ul>		<p><b>Capacités travaillées</b> <i>Substitution</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Pour la capacité 2 (éloignée des considérations locales) on pourra substituer « de manière générale les manifestations de la politique culturelle européenne dans le Drom concerné » (par exemple « le joli mois de l'Europe »).</i></li> <li>- <i>Pour la capacité 3 on pourra substituer « un jumelage réalisé entre deux collectivités de la zone géographique d'appartenance du Drom concerné »</i></li> </ul>

<p><b>Repères</b> (<i>en italiques, les repères du collège</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 9 mai 1950 : Déclaration Schuman.</li><li>- 1957 : <i>Traité de Rome.</i></li><li>- 1973 : lancement du programme Ariane par l'Agence Spatiale Européenne.</li><li>- 1979 : Parlement européen élu au suffrage universel ; Simone Veil présidente du Parlement.</li><li>- 1987 : création du programme Erasmus.</li><li>- 1989 : <i>chute du mur de Berlin.</i></li><li>- 1992 : Traité de Maastricht.</li><li>- 2002 : mise en circulation des billets et des pièces en Euro.</li></ul>		<p><b>Repères</b></p> <p><i>Ajout</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1992 : reconnaissance des RUP « régions ultra périphériques » (déclaration annexée au traité de Maastricht).</li></ul>
--	--	--

## Programme de géographie : « Transports, mobilités et espaces urbains »

On veillera, comme indiqué dans le programme (capacités et repères), à systématiquement privilégier une entrée par l'espace vécu et par la géographie de proximité de l'élève de chaque Drom concerné (échelle locale et régionale).

Premier thème - Espaces, transports et mobilités		
Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les échanges internationaux de biens, de données et de services ainsi que la circulation des individus sont aujourd'hui facilités. Les grandes avancées techniques et technologiques actuelles réduisent les distances perçues, transforment les espaces et modifient les choix de production, d'échanges, de travail et de résidence.</li> <li>- Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme... Ces déplacements ont de nombreuses conséquences sur les territoires et leurs habitants, notamment environnementales. Les nouvelles formes de transports et de logistique (porte-conteneurs géants, plate-formes multimodales, avions « low cost », câbles optiques transocéaniques et liaisons satellitaires) réduisent les coûts de transport, les temps de trajet et intensifient les relations de toutes natures entre les territoires.</li> <li>- Dans les années 2000, le transport maritime change d'échelle, (augmentation du volume de marchandises, nombre et taille des navires) et de nouveaux défis émergent, avec par exemple le passage du Nord-Ouest.</li> </ul>	<p>On pourra ainsi étudier la place et le rôle et la place des Drom dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les circulations maritimes mondiales et régionales ;</li> <li>- le réseau mondial des fibres optiques ;</li> <li>- les circuits des croisières touristiques ;</li> <li>- les spécificités des transports et des mobilités dans les espaces ultramarins aux différentes échelles.</li> </ul> <p>On portera une attention particulière à la question migratoire dans les espaces d'appartenance du Drom concerné (par exemple à <b>Mayotte</b> les courants migratoires en provenance des Comores et le phénomène des kwassa-kwassa ).</p>	

<p><b>Notions et mots-clés</b>          Mobilités des individus, acteurs, révolution numérique, révolution des transports.          Plates-formes multimodales.          Câbles sous- marins.</p>		<p><b>Notions et mots-clés</b>  <i>Ajout</i>          Continuité territoriale, insularité, réseau, flux, Zip.</p>
<p><b>Capacités travaillées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Raconter à l'écrit ou à l'oral la mobilité au quotidien d'un habitant du territoire de proximité de l'élève (repérer les différents types de transports et les durées de déplacement).</li> <li>- Compléter un croquis ou un schéma d'un aménagement de proximité (port, gare, aéroport, etc.)</li> <li>- Reconstituer le trajet d'un produit électronique envoyé sous forme de colis par un grand opérateur de vente en ligne entre le lieu d'assemblage du produit (Chine par exemple), son stockage en entrepôt et sa livraison au domicile de l'élève.</li> <li>- Nommer et situer les lieux de passage stratégiques des flux de marchandises terrestres, maritimes et aériens.</li> <li>- Identifier le réseau des transports sur une image satellitaire.</li> <li>- Comprendre les liens entre les formes de mobilité et le changement climatique (le changement comme facteur de mobilités nouvelles et remise en cause de certaines mobilités).</li> </ul>		

<p><b>Repères</b> (<i>en italiques, les repères du collège</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (<i>isthmes, détroits, canaux</i>).</li> <li>- Des exemples de grandes régions de départ et d'arrivée (<i>mobilités humaines</i>).</li> <li>- Quelques frontières, zones de passage mais aussi de contrôle.</li> <li>- Le territoire de proximité de l'élève et ses infrastructures.</li> <li>- Les grands ports et aéroports.</li> <li>- Deux grands aéroports français.</li> <li>- Trois façades maritimes d'importance mondiale.</li> <li>- Les grandes routes maritimes.</li> <li>- Les trois principaux bassins touristiques.</li> </ul>		
--	--	--

<b>Second thème - Espaces urbains : acteurs et enjeux</b>		
<b>Programme national</b>	<b>Contextualisation</b>	<b>Ajouts et substitutions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment.</li> <li>- Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement.</li> </ul>	<p>On évoquera l'extension, l'organisation et l'aménagement des espaces urbains dans les Drom en lien avec la pression démographique et les contraintes spécifiques de la géographie physique des territoires d'outre-mer : habitat spontané, logements sociaux, communauté d'agglomération, bande littorale, etc.</p> <p>On pourra particulièrement étudier le rôle de l'État et des collectivités territoriales tout</p>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. Aujourd'hui, les formes de coopération entre villes se développent sous diverses formes : mise en réseau, prise en charge et services partagés, intercommunalités.</li> <li>- Les acteurs (élus, représentants de l'État, entreprises, associations, citoyens, etc.) des villes moyennes cherchent à maintenir ou développer une activité économique et à garantir, selon la situation, l'existence de services publics adaptés.</li> <li>- Dans le même temps, les acteurs, publics et privés, prennent en compte, de manière croissante, les enjeux de la transition et des objectifs du développement durable.</li> </ul>	<p>comme celui du Conservatoire du littoral dans les choix d'aménagements territoriaux des Drom.</p>	
<p><b>Notions et mots-clés</b> métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalités et « communautés de communes ».</p>		

<p><b>Capacités travaillées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire et expliquer le paysage urbain du quartier d'affaires d'une métropole (à partir d'images)</li> <li>- Compléter le croquis d'un paysage périurbain (lotissement, Zac, échangeur).</li> <li>- Identifier les principaux acteurs d'un territoire.</li> <li>- Identifier les différents services présents dans la ville de proximité.</li> <li>- À partir d'un exemple d'action intercommunale, montrer la coopération et la complémentarité des acteurs.</li> <li>- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'Unesco.</li> </ul>		
<p><b>Repères</b> <i>(en italiques, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La ville de proximité du lycée ou du centre de formation et le réseau des villes environnantes.</i></li> <li>- <i>Les principales aires urbaines françaises.</i></li> <li>- <i>Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.</i></li> <li>- <i>Paris, ville mondiale.</i></li> <li>- Le nom de deux quartiers d'affaires de deux métropoles françaises.</li> <li>- Trois villes moyennes de la région de l'établissement ou du centre de formation.</li> <li>- Un exemple d'intercommunalité dans l'espace de proximité de l'élève.</li> </ul>		